

FLASH

FPA : VERS UN ACCORD DE ZONAGE AVEC LA CHINE, DES PERSPECTIVES POUR LA COMPARTIMENTATION

La Fièvre Porcine Africaine (FPA), qui avance inexorablement de l'Est vers l'Ouest en l'Europe, était inscrite à l'ordre du jour de la rencontre en Chine, en novembre 2019, du Président de la République Emmanuel Macron avec son homologue le Président de la République populaire de Chine, Xi Jinping. Les deux Présidents ont donné mission à leurs administrations d'aboutir à un accord sur les modalités de mise en œuvre par la France d'un zonage, si un cas de FPA était un jour déclaré en France. Cet accord permettrait aux zones françaises indemnes de cette épizootie de pouvoir continuer à exporter des produits issus de viande porcine vers la Chine, notre premier marché pays tiers, avec un volume exporté en 2020 dépassant les 200 000 Tonnes. En application de ce mandat, de nombreux échanges se sont tenus entre le Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation d'une part, et les deux Ministères chinois en charge de l'Agriculture et des Douanes d'autre part, pour élaborer un protocole d'accord. Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation vient d'annoncer que la signature officielle de cet accord était imminente et pourrait être effective à l'occasion du Nouvel an chinois (12 février 2021). Cet accord viserait à circonscrire le département dans lequel la fièvre serait détectée : seuls les opérateurs de la filière implantés dans ce département seraient alors exclus de tout commerce de viande porcine avec la Chine. Le protocole prévoit également de renforcer la surveillance sanitaire dans les départements limitrophes. Des modalités de gestions complémentaires sont prévues en cas de présence de la maladie sur une zone géographique importante. Le projet d'accord engage également les deux parties dans la poursuite des travaux sur le concept de la compartimentation, outil complémentaire au zonage. « *Nous nous félicitons que la France soit le premier pays à parvenir à un accord de zonage, obtenu grâce à un travail collectif étroit fourni entre les administrations française et chinoise, INAPORC et les opérateurs de la filière. A cette occasion, nous appelons à la finalisation des dossiers d'agrément sanitaire des établissements français toujours en attente d'autorisation, pour pouvoir exporter vers la Chine* » a déclaré Gilles Gauthier, Président de Culture Viande.



ALLEMAGNE : LA GRANDE DISTRIBUTION AU SECOURS DE LA FILIÈRE PORCINE

La production porcine allemande est en crise depuis la découverte d'un 1^{er} cas de Fièvre Porcine Africaine (FPA) sur son territoire, ce qui a entraîné la fermeture des marchés à l'export, dont la Chine ; à cela s'ajoutent des cas de Covid dans le personnel des plus grands abattoirs du pays, ainsi que la nouvelle réglementation restrictive sur le recours au travail détaché... Face à la chute des cours du porc et pour répondre à l'appel des éleveurs, la plus grande enseigne a lancé une opération nationale de promotion : « *Mangeons de la viande porcine allemande pour soutenir nos éleveurs en crise!* ». Soulignons que cette opération de promotion ne s'accompagne pas d'une réduction de prix de vente aux consommateurs. Les promotions de la viande par réduction des prix sont exceptionnelles en Allemagne et quand elles ont lieu la baisse ne dépasse jamais les 15 à 20 % du prix habituel du fond de rayon.



PROJET DE LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : « MOINS DE VIANDE » (Barbara Pompili)

Issu des travaux de la *Convention citoyenne pour le climat*, le projet de loi portant sur *La lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets* ([#LoiClimatRésilience](#)) a été présenté en Conseil des ministres mercredi 10 février 2021. Cette loi se donne pour objectif « *d'ancre l'écologie dans notre société : dans nos services publics, dans l'éducation de nos enfants, dans notre urbanisme, dans nos déplacements, dans nos modes de consommation, dans notre justice. Elle modifie en profondeur nos modes de vie* ». Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique, a indiqué en conférence de presse que le projet de loi conduira « *à manger peut-être un peu moins de viande mais de la viande locale, élevée dans de bonnes conditions* ». Côté menu végétarien à l'école, le projet va plus loin que la loi Egalim, en instaurant une expérimentation du menu végétarien quotidiennement. Pour **Culture Viande**, cette surenchère législative est incompréhensible : alors que les Français consomment en moyenne 320 g de viande rouge par semaine, soit bien en deçà du seuil maximum recommandé (500g), continuer d'appeler à réduire la consommation de viande, est-ce vraiment cela appeler à manger équilibré, y compris pour la planète ? Rappelons que les Français sont les 1^{ers} consommateurs au monde de pizza par personne, devant les Américains.

ABATTAGES DE DÉCEMBRE : BILAN ANNUEL 2020

Les abattages **totaux de gros bovins** en décembre sont en hausse en têtes (+6,44%) et en poids (+7,10%) ce qui n'est pas étonnant compte tenu de la semaine supplémentaire en décembre par rapport à 2019. L'année 2020 finit en très légère baisse en têtes (-0,02%) et en hausse en poids (+1,1%) pour un volume total de 1 261 237 tec. Parmi les gros bovins, seuls les abattages taureaux sont en baisse en poids et en têtes en décembre.

Les abattages de **vaches allaitantes** de décembre sont en hausse en têtes (+6,60%) et en poids (+7,69%). Cette hausse n'arrive cependant pas à complètement compenser la baisse accumulée depuis le début de l'année (-1,36% en têtes et -0,07% en poids) avec un volume annuel de 317 665 tec.

L'abattage des **vaches laitières** de décembre est aussi en hausse en têtes (+7,79%) et en poids (+8,27%). Le bilan annuel est positif en têtes (+1,23%) et en poids (+2,01%) avec un volume annuel de 285 205 tec. Les abattages de **génisses** augmentent en décembre en poids et en têtes et affichent un résultat annuel positif par rapport à 2019. Les abattages de **veaux de boucherie** baissent légèrement en décembre (-0,81% en têtes et -0,78% en poids). Le bilan de l'année 2020/2019 est négatif en têtes (-4,72%) et en poids (-4,21%) pour un volume annuel de 173 352 tec.

A noter, comme pour 2019, une augmentation importante des abattages de **bovins importés** (15 034 têtes en 2019 et 22 168 têtes en 2020 soit +47,45%).

Pour les **ovins**, les abattages de décembre sont en hausse de 0,71% en têtes et de 3,52% en poids par rapport à 2019. Les abattages d'agneaux sont en hausse en tête de 0,36% et en poids de 3,44% de même que les abattages d'ovins de réforme en têtes +3,14% et en poids +3,87%). Le bilan 2020/2019 affiche une baisse en têtes et en poids pour les agneaux (volume annuel : 66 062 tec) et les ovins de réforme (volume annuel : 14 215 tec).

Les abattages contrôlés de **porcins** du mois de décembre 2020 augmentent par rapport à décembre 2019 en têtes (+1,27%) et en poids (+2,28%) avec un poids moyen de 94,48 kg pour les porcs charcutiers. Le volume annuel 2020 pour les porcs charcutiers est de 2 139 050 tec. Les abattages de porcelets baissent fortement en têtes et en poids en décembre 2020 et terminent l'année négativement ; ils ont un poids moyen de 15,60 kg.

Les abattages de **caprins** en décembre sont en baisse en têtes de 4,25% et en hausse en poids de 2,69%. Dans le détail, il y a eu une hausse en têtes et en poids pour les caprins de réforme et une baisse en têtes et en poids pour les chevreaux. Le bilan 2020/2019 pour les caprins de réforme est légèrement positif (+0,06 % en têtes et +0,56% en poids) pour un volume annuel de 3 037 tec. Les abattages **d'équidés** baissent en décembre et terminent l'année à -14,53% en têtes et -15,12% en poids.

Abattages contrôlés (tec)	Décembre	Décembre	VARIATION 2020/2019	
	2020	2019	Décembre	Depuis janvier
Veaux de boucherie	15 051	15 170	-0.8%	-4.2%
Gros bovins	112 157	104 720	7.1%	1.1%
Génisses	19 688	17 867	10.2%	2.2%
Vaches	56 159	52 012	8.0%	0.9%
Vaches laitières	27 714	25 597	8.3%	2.0%
Vaches allaitantes	28 445	26 415	7.7%	-0.1%
Boeufs	4 412	3 729	18.3%	3.3%
Taurillons	29 647	28 840	2.8%	0.5%
Taureaux	2 251	2 272	-0.9%	-0.4%
Porcins	190 281	186 044	2.3%	0.0%
Coches et verrats	5 358	4 676	14.6%	4.4%
Porcelets	145	367	-60.5%	-54.3%
Porcs charcutiers	184 778	181 001	2.1%	0.0%
Ovins	6 084	5 877	3.5%	-0.7%
Agneaux	4 958	4 793	3.4%	-0.3%
Ovins de réforme	1 126	1 084	3.9%	-2.4%
Caprins	648	631	2.69%	-2.0%
Equidés	166	172	-3.5%	-15.1%

RENCONTRES MADE IN VIANDE : Rdv DU 24 AU 31 MAI 2021

La 6^{ème} édition des Rencontres MADE in VIANDE se tiendra du 24 au 31 mai 2021 dans le cadre de la Semaine de l'agriculture française instaurée pour pallier l'annulation du Salon International de l'Agriculture à Paris. Objectif : présenter les métiers de la filière viande. C'est également l'occasion de répondre aux questions que se posent les Français sur les sujets de l'environnement, de la bien-être animale, de la nutrition /santé, ainsi que de la qualité de vie au travail. **Inscript** : www.madeinviande.fr/professionnels ou auprès de votre **Comité Régional INTERBEV ou INAPORC**.

